

Un petit retour sur les points marquants du dernier CSE! On a parlé flicage, parking, organisation du travail, investissement, saturation du site...

Contrôle des horaires aux tourniquets

De plus en plus de salariés au forfait jour font état de remarques qui leur sont adressées oralement par leurs managers à propos de leur temps de travail. Leurs temps de présence sur site est jugé insuffisant.

La direction a admis utiliser et présenter aux managers un fichier contenant les horaires de passage de chaque employé. Fichier qu'elle refuse de communiquer aux organisations syndicales ou mêmes aux employés qui y figurent !

L'utilisation de ces données à l'insu des salariés est une grave dérive. Le CSE a demandé à ce que la question soit abordée avec les délégués syndicaux, sans quoi l'inspection du travail sera saisie.



Nous rappelons que les salariés au forfait jour sont libres d'organiser leur temps de travail, que le temps de télétravail n'est toujours pas comptabilisé et que l'accès à toute donnée nominative est un droit dans le cadre de la loi Informatique et Libertés.

Saturation du site

La direction est consciente de la saturation imminente (mi 2021) du site au rythme actuel des embauches. Ils ont « des pistes ». Empiler les salariés ? Travailler au sous-sol ? Nous n'avons aucun indice...



Parking modulaire

Le projet de parking modulaire est validé ! Nous aurons bien un parking métallique démontable par-dessus le parking actuel. 220 places de plus dès cette année (normalement)!

Absence du médecin.

Notre médecin du travail est absent depuis plusieurs mois. Une journée par mois, un autre médecin du groupe vient sur notre site pour expédier les consultations les plus urgentes, mais cela ne suffit pas.

Le recrutement d'un médecin en CDD est en cours.

Organisation « 2x8 » de la ligne de production CONTACT.

Le CSE a été consulté sur l'organisation de la ligne de production CONTACT. Celui-ci a validé l'organisation du travail en « 2x8 » mais exprimé son désaccord quant à l'usage temporaire (pour un an) du travail le samedi.

La CGT a exprimé son inquiétude quant à cette organisation en flux tendu précoce et craint une surcharge de travail quant arriveront le hors-flux, le rétrofit, d'autres clients Synapse...

Cependant, après discussions avec des volontaires sur la ligne de production, la CGT a tout de même voté pour un usage temporaire du travail du samedi.

Nous rappelons que la direction n'a pas besoin de l'accord du CSE pour suivre son plan de production, tant que celui-ci respecte les accords. Il est donc peu probable que celui-ci soit modifié.

Externalisation de l'activité flux.

L'externalisation de l'activité flux vers le Groupe Charles André se passe bien. Apparemment, le taux d'intérimaires dans les services logistiques justifiait ce transfert. Si la direction choisit de placer beaucoup d'intérimaires dans votre secteur, c'est que vous êtes le prochain !

Vous voulez plus d'informations sur le fonctionnement de Thales Cholet ? Vous voulez que votre voix compte ? Un nouveau site ? Un gros salaire ? Du rab à la cantine ? Syndiquez-vous !

